Allemagne: harcèlement, chantage et viols individuels et collectifs sur une lycéenne de 16 ans dans un centre jeunesse. Le personnel et l'adjointe municipale de gauche visés pour avoir caché les faits par antiracisme

14/03/2026 à 8h05



Berlin – Violée, victime de chantage, enlevée, à nouveau harcelée. Une lycéenne (16 ans) vit un véritable enfer dans un centre pour jeunes de Neukölln. Mais les autorités ne protègent pas la victime, mais les auteurs présumés. Parce qu'ils sont musulmans ? Le Sénat est désormais intervenu et exige que des mesures soient prises.

Juste à l'entrée du centre pour jeunes de la Wutzkyallee est accrochée une affiche géante énumérant les règles de la maison : pas de violence. Pas de coups, d'insultes ni d'oppression envers autrui, quelle qu'en soit la raison. Cela sonne comme une fumisterie.



Des rumeurs circulaient depuis un certain temps déjà au sujet d'agressions sexuelles commises à l'encontre de jeunes filles dans ce lieu de rencontre municipal : étreintes non désirées, attouchements non consentis sur la poitrine et les fesses, et tentatives de les attirer sur les genoux. **Tout cela se produirait même sous les yeux du personnel.**

Un incident grave survenu en janvier a donné lieu à une

enquête. Une élève turco-kurde a été emmenée de force dans une pièce à l'arrière par neuf garçons d'origine arabe, puis jetée sur un canapé. À tour de rôle, ils se sont accroupis sur elle, leurs mains avides la tripotant partout. Un garçon montait la garde à la porte. Ce n'est qu'à l'arrivée d'une employée qu'ils l'ont relâchée.

Trois jours plus tard, la jeune fille finit par se confier : elle avait déjà été violée en novembre. Un soir, dans le jardin du centre de jeunesse. Elle est restée recroquevillée dans un coin pendant des heures après ça. Comme tout était fermé à clé, elle a dû escalader la clôture plus tard et s'est cassé une cheville. Medi (17 ans), c'est son surnom, a filmé la scène et aurait menacé : « Je veux te voir ici tous les lundis, sinon j'envoie ça à tes parents. » La nouvelle de la vidéo se répand, les garçons de la bande la harcèlent : « Tu te laisses baiser quand même. » Ils exigent de rencontrer aussi sa petite sœur (14 ans).

Juste une porte décrochée

Et que font les éducateurs de l'établissement situé dans le quartier de Gropiusstadt, à Neukölln ? Presque rien ! La porte de la pièce du fond est décrochée, et on martèle aux visiteuses un safe word. Dès qu'elles se sentent menacées, elles doivent le prononcer. Mais : pas une seule plainte déposée à la police, bien que des collègues d'autres établissements les y poussent. En interne, on dit qu'on veut calmer le jeu, sinon on dirait tout de suite à nouveau des jeunes : des musulmans typiques !

Entre-temps, cette affaire a pris une tournure politique. Falko Liecke (53 ans, CDU), secrétaire d'État chargé de la Jeunesse, a déclaré au journal BILD : « Il est inadmissible que l'on protège manifestement les auteurs musulmans afin de ne pas les stigmatiser, tandis que la victime est laissée pour compte. Une telle attitude est tout à fait inacceptable. » Il

examine actuellement les conséquences pénales d’éventuelles violations de la législation sur la protection de l’enfance.

Le téléphone portable de l’auteur des faits est saisi

L’élève cherche de l’aide en dehors du centre de jeunesse. Sa conseillère s’entretient avec les parents sous le choc, qui tremblent et pleurent. Accompagnés d’une agente de la police chargée de la prévention, ils se rendent au service régional de police criminelle, où la jeune fille fait une déposition vidéo afin de ne pas avoir à raconter sans cesse ces horribles événements. Les agents se déplacent immédiatement pour saisir le téléphone portable de l’accusé. Le père insiste non seulement pour porter plainte contre le violeur présumé (260223-0900-028373), mais **il dépose également des plaintes en ligne contre les responsables de l’établissement et des autorités qui n’ont rien fait.**



Le secrétaire d’État berlinois chargé de la jeunesse, Falko Liecke (53 ans, CDU), fait également vérifier s’il y a eu violation de la législation en vigueur en matière de protection de l’enfance

Le secrétaire d'État Liecke critique : « Il semble que cette affaire ait été étouffée pour des raisons politiques. Elle n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'arrondissement, alors qu'elle aurait dû l'être. Ni le service de protection de la jeunesse ni la conseillère municipale compétente n'ont porté plainte auprès de la police. C'est un scandale qui doit avoir des conséquences. » En effet, la directrice du service de protection de la jeunesse en avait déjà été informée le 29 janvier. L'argument manifestement fallacieux avancé par l'administration de Neukölln à BILD : « Le service de protection de la jeunesse n'a pas porté plainte, car il ne connaît ni le nom de la victime ni celui de l'auteur. »

Le maire : « Une affaire bouleversante »

Le maire de Neukölln, Martin Hikel (39 ans, SPD), ne voit aucune raison de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre de l'adjointe à la jeunesse du parti Die Linke, responsable politiquement du dossier, car elle n'a été informée par son service de protection de la jeunesse que le 2 mars. Il déclare : « Cette affaire bouleversante montre toutefois que les structures et les procédures du service de protection de la jeunesse doivent faire l'objet d'un examen interne critique. Dans ce contexte, il serait opportun de mener une enquête sur les agressions sexuelles dans les centres de loisirs pour jeunes afin de pouvoir élaborer des améliorations systématiques. L'administration du district se penchera sur cette question. »

À la suite de l'article publié par le journal BILD, un porte-parole du parquet a confirmé : « L'enquête est en cours, mais elle n'en est qu'à ses débuts. » Iris Spranger (64 ans, SPD), sénatrice chargée des affaires intérieures à Berlin, a déclaré : « La police a réagi immédiatement. Il appartient désormais à

l’arrondissement, à la conseillère municipale compétente et à l’administration du Sénat de déterminer clairement ce qui n’a pas fonctionné. »

BILD